

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique
Université Djilali Liabes de Sidi-Bel-Abbès
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة جيلالي اليابس لسيدى بلعباس
كلية الآداب، واللغات والفنون

POLYCOPIÉ

**Français Langue Etrangère
Première Année Licence LMD
Critique et Etudes Littéraires**

**Réalisé par
Mokhtar ZOUAOUI**

**Maître de Conférences
Habilité à diriger des recherches**

Année Universitaire 2020-2021

SEANCES 4 :

ÉLÉMENTS D'ORTHOGRAPHE

Dans les précédentes séances, nous avons considéré le français sous sa forme orale, qu'appartient à la phonétique d'en rendre compte. Mais, l'oralité n'est pas la seule forme sous laquelle se manifeste une langue, elle peut aussi s'exprimer sous forme écrite qu'appartient à l'orthographe d'en rendre compte. Aussi, « la manière de manifester par écrit une langue conformément aux règles en vigueur à l'époque considérée »¹, est ce que l'on désigne communément par le terme d'orthographe.

1. Historique

L'histoire de l'orthographe du français se confond avec une partie de l'histoire de l'écriture. En effet, si, comme on le sait, le français est issu du latin, les graphies utilisées ne peuvent dès lors que parvenir de ce dernier. « Si l'on excepte quelques lettres et usages nouveaux, proprement français (le *j*, le *v*, les accents et signes auxiliaires, etc.), notre alphabet nous vient du latin, et nous n'avons jamais créé les signes qui nous auraient été absolument nécessaires pour transcrire avec exactitude les sons de notre langue »².

¹ - M. Arrivé et *al.*, La grammaire d'aujourd'hui, p. 443.

² - N. Catach, L'orthographe, Paris, P. U. F., Que sais-je ?, 9^e éd., 2004 (1978), p. 7.

À partir de cette source commune, se succède pour l'orthographe du français plusieurs périodes qui connaîtront des réformes successives à la suite de l'adoption de l'alphabet latin : La première phase est celle de l'orthographe du « beau français » qui coïncide avec l'ancien français. Cette phase est suivie par celle du moyen français à la période dite gothique. La Renaissance puis les classiques, respectivement aux XVI^e et XVII^e siècles.

Bien que l'orthographe moderne du français soit moins éloignée de la langue parlée qu'elle ne l'a été durant cette « crise » du moyen français, il est certain qu'elle ne répond plus aux critères alphabétiques classiques, tels qu'ils ont été énoncés par Port-Royal : 1) que toute figure marquât quelque son, c'est-à-dire, qu'on n'écrivît rien qui ne se prononcât ; 2) que tout son fût marqué par une figure; c'est-à-dire, qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit ; 3) que chaque figure ne marquât qu'un son, ou simple, ou double: car ce n'est pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres doubles, puisqu'elles la facilitent en l'abrégeant ».

2. Rapports de l'écrit et de l'oral

C'est n'est que depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle que l'on a commencé à accorder une attention particulière à la forme orale du discours en opposition à sa forme écrite. Les avis s'accordent actuellement à considérer l'écriture comme une « représentation (plus ou moins fidèle) de la manifestation orale. L'écriture est alors seconde par rapport à la voix, dont elle n'est en quelque sorte que le vêtement, voire le déguisement »¹.

Outre cette distinction entre les deux aspects sous lesquels se manifeste toute langue vivante, ses aspects oral et écrit, on doit noter que le premier est de nature descriptif alors que le second est prescriptif. En effet, « l'orthographe suppose que l'on distingue des formes correctes et des formes incorrectes dans une langue écrite, contrairement à la *graphie*, qui n'implique par la référence à

¹ - M. Arrivé et al., La grammaire d'aujourd'hui, p. 444.

une norme grammaticale »¹. L'orthographe a pour fonction première, donc, de prémunir contre les fautes. « Ainsi, la faute consistant à confondre l'écriture de *j'irai* et l'écriture de *j'irais* tient à ce que l'opposition [ɛ] vs [e] n'étant plus perçue, au moins dans cette distribution, la règle impose de marquer par l'orthographe que la première forme est le conditionnel, et que la deuxième est le futur : l'orthographe sert alors à noter une différence morphologique et syntaxique »².

Il n'y pas donc de correspondances systématiques entre les sons et les lettres ou groupes de lettres. Ainsi, comme le fait remarquer Jean Dubois, « le même son peut être transcrit de plusieurs manières, et on peut avoir alors des homophones (mots de même prononciation et de sens différents) : *sot* et *seau*, *pot* et *peau*, *mot* et *maux* »³. Il s'agit donc, pour tout usager de la langue, de savoir faire usage de l'orthographe, c'est-à-dire bien orthographier, pour que sa communication avec autrui soit efficace. Or, orthographier n'est pas une simple pratique quotidienne, elle bien que cela, c'est « une activité complexe. Apprendre à bien la pratiquer demande que de multiples facultés à disposition chez tout le monde soient mises en œuvre simultanément et que soient respectées un certain nombre de disciplines mentales que l'activité exige. La mise en œuvre de ces facultés et de ces disciplines doit d'abord être reconnue par le maître comme faisant partie intrinsèque de l'activité, et par voie de conséquence être considérées nécessaires à sa pratique. En conséquence - simple bon sens - l'enseignement de l'orthographe devra solliciter les premières tout en faisant acquérir les secondes, pour qu'en fin de compte, il soit donné à chacun de s'éduquer à orthographier correctement et sans souffrances inutiles »⁴.

¹ - J. Dubois et al, Dictionnaire de linguistique, pp. 337-338.

² - *Idem*, p. 338.

³ - J. Dubois et al, Orthographe, Paris, Larousse, 2009, p. 3.

⁴ - M. Laurent, Les jeunes, la langue, la grammaire, t. 2, Orthographe grammaticale Expression du temps Conjugaison, Besançon, Une Éducation Pour Demain, 2009, pp. 17-18.

3. Les fonctions de l'orthographe

Si les fonctions dévolues à l'orthographe ont été, historiquement, tributaire des orientations linguistiques de chaque époque, les avis semblent aujourd'hui partagés à considérer l'orthographe comme une « forme nationale d'écriture d'une langue ». Cette dernière approche, défendue notamment par Nina Catach, à ne plus considérer l'orthographe d'une langue sans aucun rapport avec la forme orale de la dite langue. « Là se situe, à notre avis, l'essentiel des progrès à accomplir: si, comme nous pensons l'avoir prouvé, le parallélisme entre l'écrit et l'oral n'est pas profondément atteint en français (à condition d'en faire une analyse correcte, à plusieurs niveaux) alors la théorie (particulièrement dangereuse en pédagogie) de l'autonomie de l'écrit n'a plus de raison d'être. Étudier l'orthographe « en soi », de façon mécanique, ou, pire encore, en torturant la langue pour la faire entrer dans des cadres préétablis et d'ailleurs entièrement artificiels, ne pouvait se comprendre que dans le contexte hâtif d'un « enseignement au rabais », comme il était conçu du temps de J. Ferry. Cet état de choses forme un tout aujourd'hui étrangement dépassé, comme un monde renversé: prédominance des cadres latins sur ceux du français, de la règle sur l'exemple, de la grammaire sur la langue, de la logique sur la « pratique » ; confusion constante entre la lettre et le son ; ignorance des fonctions essentielles de l'oral comme de l'écrit ; accumulation autour de l'orthographe de toutes sortes de valeurs morales ou métaphysiques, etc. Il faut dépassionner le débat, dissocier posément les deux codes, pour les comparer ensuite terme à terme, dans leurs rouages les plus essentiels et les plus utiles. Rendre à la langue, à l'ensemble des activités du français, à la lecture motivée en premier lieu, à la communication, leur place pleine et entière, faire le « détour » par l'oral, enraciner les habitudes de l'écrit dans les habitudes de parole, ce n'est pas perdre son temps: c'est motiver l'enfant, faire appel à ce qui le concerne le plus, à ce qu'il connaît le mieux »¹.

¹ - N. Catach, L'orthographe, p. 111.

4. Les graphies du son « s »

Plusieurs manières de rendre le son français « s » sont en usage dans l'écriture du français. On peut recenser les formes suivantes : *s*, *ss*, *sc*, *c*, *ç* et *t*. Il y a pas de à proprement parler des règles ou des lois qui président aux différences entre les dites graphies. Il n'y a de lois par exemple qui puissent expliquer pourquoi *campus* prend un seul *s* alors que *esquisse* en prend deux. Si quelques règles peuvent proposés, il ne s'agit en réalité que de description.

5. Règles

Le son « s » peut s'écrire :

- **ss entre deux voyelles** : assassinat, atterrissage, finissant, etc. Mais on trouve aussi comparution, invitation, etc.

Attention ! – Dans le cas où le préfixe a- possède une valeur négative, l's restera simple, même placé entre deux voyelles : asexué, asymétrique, etc.

- **s dans les mots composés de deux éléments nettement distincts ainsi que dans plusieurs autres mots** : tournesol (tourne/sol), vraisemblable (vrai/semblable) os, serpent, souscription, etc.
- **sc devant les voyelles e et i** : piscine, sceptique, sceau, etc. Mais on trouve aussi cire, serin.
- **x à la fin d'un nombre** : dix, six
- **c devant les voyelles e et i** : bracelet, magicien, etc.
- **ç devant les voyelles a, o et u lorsqu'on veut adoucir le son** : fiançailles, leçon, reçu, etc.

Note – L'emploi de la cédille fait l'objet d'une autre fiche.

- **t + i dans les finales de certains mots comme** : collation, nation, portion, etc. Cette graphie fait l'objet d'une fiche intitulée « Les finales en -tion, -sion, -ssion, -sion, -xion »

LISTE DE MOTS DONT LE SON « S » S'ÉCRIT SS

adresse	connaissance	odyssée	vomissement
cassonade	liasse	réussite	blessure
essouffler	ravisement	assimiler	endosser
puissant	assainir	dessert	possible
agressif	coussin	osseux	casseau
classique	nécessaire	visser	épousseter
glossaire	ressusciter	bissextile	professeur
ratisser	assidu	dévisser	
agression	cuisson	passionné	

LISTE DE MOTS DONT LE SON « S » S'ÉCRIT SC

acquiescer	science	transcendance	scénario
descendance	ascendance	concupiscence	viscéral
phosphorescent	discernable	faisceau	convalescence
t	sceau	scellé	incandescence
sceptre	susceptibilité	tumescence	scène
adolescence	ascension	condescendant	desceller
descendre	évanescence	e	obscène
réminiscence	scélérat	fluorescent	scepticisme

LISTE DE MOTS DONT LE SON « S » S'ÉCRIT C OBLIGATOIREMENT SUIVI D'UN E OU D'UN I.

acidité	astucieux	civisme	crucifix
décision	illicite	laïciser	société
ancienneté	bénéficiaire	classicisme	cruciverbiste
difficile	imbécile	licence	souci
asocial	cigale	complice	décibel
éclaircie	imbécillité	malicieux	trace
assonance	civilisation	concevoir	
gercer	incidence	rance	

6. Exercices

Exercice 1 et exercice 2

Notez le son « s » avec la graphie appropriée : s, ss, sc, c ou ç.

1. adre____e

1. glo____aire

2. aper____u

2. lia____e

3. a____i____ter

3. ob____ène

4. bo____elure

4. o____eux

5. ca____onade

5. ____élérat

6. ____e____ation

6. pa____ionné

7. éclair____i____ement

7. né____e____aire

8. fluore____ent

8. ran____on

9. in____ertain

9. ____u____eptibilité

10. ré____ipiendaire

10. vi____ère